



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2021

CHAMPIONNAT DE MOUNTAIN TRAIL



CLUB ET AMATEUR

DU 1^{ER} AU 03 OCTOBRE 2021 - HOURTIN (33)

Clôture
Lundi 20 septembre 2021

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : Dispositions générales et Dispositions spécifiques Mountain Trail ainsi que des éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Dans tous les championnats, des cavaliers ou des couples peuvent être sélectionnés par la DTN.

Rappel : dans toutes les épreuves et pour tous les concurrents de 18 ans et moins, le casque est obligatoire.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS COUPLE

Un couple peut participer dans deux championnats de France de deux niveaux successifs (exemple club 1 et club elite).

Un couple peut participer dans deux championnats de France du même niveau s'il souhaite courir le championnat en main et le championnat en selle.

Les participations au Master Western ne sont pas comptabilisées.

PARTICIPATIONS CAVALIER

Un cavalier a droit à une participation maximum par championnat. Il peut participer à 4 championnats différents, en respectant les conditions de participations couple énoncées ci-dessus.

Les participations au Master Western ne sont pas comptabilisées.

Un cavalier qualifié et engagé sur le Master western est qualifié pour le championnat de Mountain Trail.

PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAL

Un poney/cheval est autorisé à concourir dans 5 épreuves maximum par jour avec une participation maximum par championnat.

Les participations au Master Western ne sont pas comptabilisées.

Conditions de qualifications

Conditions de qualification : L'accès à un championnat est conditionné par un nombre de points minimum à obtenir dans la division et l'indice du championnat visé.

Indice	Points Indices			
	1 ^{er} quart	2 ^{ème} quart	3 ^{ème} quart	4 ^{ème} quart
Elite	20	10	5	0
1	16	8	4	0
2	12	6	3	0
3	8	4	2	0

Circuits Départementaux (5 étapes max.)

Coef. 2

Championnats de France Amateur

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER
Amateur Elite en main Amateur elite en selle	Amateur	0 points minimum
Amateur 1 en main Amateur 1en selle		0 points minimum
Amateur 2 en main Amateur 2en selle		0 points minimum
Amateur 3 en main Amateur 3 en selle		0 points minimum

Championnats de France Club

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER
Club Elite en main Club Elite en selle	Club	0 points minimum
Club 1 en main Club 1 en selle		0 points minimum
Club 2 en main Club 2 en selle		0 points minimum
Club Poney en main Club Poney en selle		0 point

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Chaque championnat se court sur 2 étapes (1 étape par jour).

- Etape 1: ordre de départ du programme
- Etape 2: départs dans l'ordre inverse du classement

DEROULEMENT

Les lieux de travail sont précisés sur le tableau d'affichage, tout autre lieu étant exclu.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler, monter par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

CLASSEMENT

Le classement final s'obtient en additionnant les points des 2 étapes. Les ex-æquo pour la 1^e place et/ou la 2^e place et/ou la 3^e place seront départagés par la note de horsemanship de la première étape, puis de la seconde étape en cas de nouvelle égalité.